Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260331-2026_03_19-DE

Commune de Bovel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de BOVEL, légalement convoqué le vingt-trois mars deux mille vingt-six, s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal de la mairie, sous la présidence de José MERCIER, Maire.

PRESENTS : M. : José MERCIER ; Jean-Michel BOURREE ; Dominique MOTEL ; Benjamin ROUSSEAUX ; Kevin JOURDAN ; Guillaume CHAPEAU ; Arnaud GASNIER. MMES : Josiane LELIEVRE ; Ingrid GARDE ; Laure JAMAIN ; Charlotte YGER ; Françoise AUBAUD ; Elodie SAUFFISSEAU ; Patricia TARNIER

Absents excusés : Rolande RICAUD pouvoir donné à José MERCIER

Secrétaire : Françoise AUBAUD

Délibération N° 2026.03.19

INDEMNITES KILOMETRIQUES DES ELUS

Le Code Général des Collectivités Territoriales dit que les membres du conseil municipal peuvent bénéficier, sur présentation de justificatifs, du remboursement des frais de transport qu'ils ont engagés pour se rendre à des réunions dans les instances ou organismes où ils représentent leur commune, lorsque la réunion a lieu hors du territoire de celle-ci. La prise en charge de ces frais est assurée suivant le taux des indemnités kilométriques défini par décret. Il varie selon la puissance fiscale et la distance parcourue.

Après en avoir pris connaissance, il est proposé au Conseil Municipal de :

- **VERSER** une indemnité kilométrique aux conseillers municipaux, (hormis au Maire et aux adjoints), devant se rendre à des réunions où ils représentent la commune de BOVEL, sur présentation des justificatifs (convocation, état des kilomètres parcourus, carte grise).

Vote pour : 15
Vote contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme, le 31/03/2026
Le Maire, José MERCIER

Secrétaire de séance

MAIRIE DE BOVEL (Ille-et-Vilaine)

Tél. : 02.99.92.00.34 - Email : secretariat.mairie@bovel.fr - Site : www.bovel.fr
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 9h00 > 11h45 + mardi 13h30 à 18h30 - Fermé le mercredi et le samedi
Adresse : Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL